



Marie Jeanne FÉRET

dite Jeanne est née le samedi 26 septembre 1885 à 2h au Bouscat (33110). Elle est la fille légitime de Pierre Jean Baptiste Édouard FÉRET dit Édouard, marchand libraire, âgé de 40 ans et de Marie Anne PEYTOUREAU, âgée de 36 ans. A sa naissance, elle a pour frères et sœurs : Marie Lydie (née en 1873), Pierre Antoine Félix dit Félix (né en 1875), Noël Louis Émile (né en 1877), Charles Albert (né en 1879), Germaine Marie (née en 1882), Marie Amélie (née en 1884).

AD33 Le Bouscat 1885 4E16126 NO 88 en salle

Du vingt six septembre mil huit cent quatre vingt cinq à trois heures du soir.

Acte de naissance de Féret Marie Jeanne née aujourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses parents commune du Bouscat Gironde, fille de Jean Baptiste Édouard Féret, libraire âgée de quarante et en ans et de Mary Peytoureau sans profession, âgée de trente cinq ans, domiciliés au Bouscat. Mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Antoine Grand, secrétaire, âgé de cinquante neuf ans, domicilié au Bouscat.

Second témoin Bernard Courbin, garde champêtre, âgé de trente huit ans, domicilié au Bouscat.

Sur la réquisition et présentation à nous faites par le père de l'enfant, nous avons réglé le présent acte.

Et ont signé après lecture le maire, le déclarant et les deux témoins.

Constaté suivant la loi par Nous, Auguste Ferret, maire de la commune du Bouscat, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

En marge :

- tampon 1 : Par acte dressé en la mairie de Bouscat le 04 avril 1907, Marie Jeanne Féret a contracté mariage avec Antoine André Coutarel. Le greffier du tribunal

- tampon 2 : Par acte dressé cette mairie le 02 octobre 1920, Marie Jeanne Féret a contracté mariage avec "Mohsen". Le greffier du tribunal.



Photo datant de 1901 à l'occasion du baptême de Jean Ricaud, fils de Raymond et de Germaine Féret

Elle s'unit avec Antoine André COUTAREL (1872-1907), Employé de commerce, le fils légitime de Antoine COUTAREL et de Jeanne DUPUY.
Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Marie Jeanne FÉRET et Antoine André COUTAREL concluent un contrat de mariage le 2 avril 1907 à Bordeaux (33000), chez M° Richard, notaire à Bordeaux
D'après acte de mariage

Ils se marient le jeudi 4 avril 1907 au Bouscat (33110) - chemin de Tremblède N°8.
AM Le Bouscat 1907 N°19

L'an mil neuf cent sept le quatre avril à onze heures du matin.

Devant Nous Briuod Picard Maire de la commune du Bouscat (Gironde) remplissant les fonctions d'officier public de l'État civil, se sont présentés, en la maison commune pour être unis par le mariage :

D'une part, Antoine, **André Coutarel** âgé de trente quatre ans né le trente un décembre mil huit cent soixante douze à Bordeaux (Gironde), domicilié à Bordeaux à La Bastide avenue Thiers, fils majeur de Antoine Coutarel à Bordeaux le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt quinze et de Jeanne Dupuy, sa veuve, sans profession, âgée de cinquante cinq ans, domiciliée à La Bastide, avenue Thiers, ici présente et consentante.

Et d'autre part, **Marie Jeanne Féret**, sans profession, âgée de vingt un ans, née le vingt six décembre (*erreur sur l'acte, en fait septembre*) mil huit cent quatre vingt cinq au Bouscat, domiciliée au Bouscat, chemin de la Tremblède numéro huit, fille majeure de Jean Baptiste Édouard Féret, libraire, âgée de soixante deux ans et de Mary Peytoureau, son épouse, sans profession, âgée de cinquante six ans, domiciliés au Bouscat chemin de Tremblède numéro huit, ici présents et consentants.

Les futurs époux nous ont remis : 1° Leurs actes de naissance (Celui de la future se trouvant sur les registres de l'État civil de cette commune que nous avons comulés), 2° L'acte de décès du père du futur.

Les publications ont été faites à Bordeaux et au Bouscat et non suivies d'opposition les dimanches dix sept et vingt quatre mars mil neuf cent sept.

Sur notre interpellation, les futurs époux nous ont déclaré qu'ils ont réglés les conventions civiles de leur mariage par un contrat passé le deux avril mil neuf cent sept par devant M° Richard notaire à Bordeaux.

Nous avons fait lecture aux parties des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du Code civil, titre du Mariage, sur les devoirs respectifs des époux; et, après avoir reçu des contractants, l'un après l'autre la déclaration qu'ils qu'ils veulent, l'un prendre pour épouse Marie, Jeanne Féret, l'autre prendre pour époux Antoine André Coutarel, nous avons prononcé publiquement, au nom de la loi, qu'ils sont unis par le mariage, et nous avons dressé acte sur-le-champ, en présence des quatre témoins ci-après désignés :

1° Émile Féret, rentier, âgé de soixante ans, domicilié à Bordeaux, oncle de l'épouse.

2° Félix Féret, Airedale-terrier, âgé de trente un ans, domiciliés à Bordeaux, frère de l'épouse.

3° Léopold Dupuy, entrepreneur, âgé de cinquante huit ans, domicilié à Bordeaux, oncle de l'époux.

4° Gabriel Dupuy, entrepreneur, âgé de quarante cinq ans, domicilié à Bordeaux, oncle de l'époux.

Lecture faite, les époux, la mère de l'époux, les père et mère de l'épouse et les quatre témoins ont signé avec Nous le présent acte.

Sont présents :

- Pierre Antoine Félix FÉRET
- Louis Noël Émile FÉRET.

Le 8 juin 1907 son époux Antoine meurt, Marie est âgée de 21 ans.

Son père Pierre meurt le 13 février 1909 à 16h, Marie est âgée de 23 ans.

A Lourdes, le 31 octobre 1915

Correspondances de Jeanne, Germaine et Anite avec leur Mère

Octobre 1915, Dimanche 11H, Lourdes

Chère Maman

Germaine et moi revenons de la messe de 10 H à la basilique et il fait un si beau soleil que nous allons repartir faire un tour avant le déjeuner. Tandis qu'elle habille Nono je t'écris à la hâte. J'ai fait un excellent voyage et moi qui craignais tant d'avoir froid j'ai eu presque trop chaud et ai du quitter ma fourrure.

A la gare Jean m'attendait et Germaine et Nono sont arrivés aussitôt puis nous avons rencontré les autres en route. Un bon café à l'hôtel m'attendait et m'a fait grand plaisir. Après le café nous sommes allés à la grotte faire notre visite à la Sainte Vierge puis nous sommes revenus pour les collations. Après dîner présentations aux Boyer, à la Colonelle, à la Comtesse, etc etc. Petite partie de bridge écourtée à cause de moi un peu fatiguée.

En somme j'ai beaucoup de chance d'avoir un si beau temps et d'être ici.

Germaine espère que tu te décideras bientôt à venir à ton tour et nous t'embrassons tous très affectueusement.

Amitiés à Marie et Jacquotte.

Jeanne

En 1916, à Bordeaux (33), elle travaille à la librairie rue de Grassi. Elle tient une caisse.(lettres de Germaine).

Elle fait un voyage à Bagnères-de-Bigorre (65200) - Hautes-Pyrénées - Midi-Pyrénées - FRANCE le 14 juillet 1916.

Lettre de Germaine du 06/07/1916.

Passé environ huit jours à Bagnère et ramène Nono au retour pour que sa Grand-mère le garde.

Elle fait un voyage à Bagnères-de-Bigorre (65200) - Hautes-Pyrénées - Midi-Pyrénées - FRANCE le 18 novembre 1916.

Voyage de Jeanne chez Germaine autour de cette date.

Elle fait un voyage à Bagnères-de-Bigorre (65200) - Hautes-Pyrénées - Midi-Pyrénées - FRANCE le 26 février 1917.

Va à Bagnères pour l'accouchement de Germaine.

Elle s'unit avec Mohsen BANAN ASSEFY (1885-1946), le fils légitime de Farajolah BENANOS SALTANEH et de Belle-Mère MONAVAR KHANOUR.

Ce couple aura trois enfants :

- Jean Marie Joseph né en 1921.
- Joseph Marie Gholam Résa né en 1926.
- Jacques né en 1928.

Ils se marient le samedi 2 octobre 1920 au Bouscat (33110).

En 1920, elle épousa Mohsen, un persan venu à Bordeaux pour y faire des études couronnées par le Baccalauréat, une licence en droit et une licence d'histoire.

Mohsen n'était que son prénom; à cette époque où il n'existait pas d'état civil en Perse, ses frères et lui se faisaient appeler ASSEFY, en référence à leur grand-père maternel ASSEFED DOWLEH, personnage prestigieux par les fonctions qu'il avait occupées, Moshen adopta plus tard le patronyme du nom de son père : BANANOS SALTANEH.

Mais à Bordeaux, ses amis ne connaissaient que son prénom; ses cartes de visite ne portaient que "MOHSEN". C'est pour cela que ce prénom devint le patronyme de son premier fils dans la déclaration qui fut faite de sa naissance à la mairie du Bouscat.

Moshen n'avait pas de situation stable en France et son père, trouvant que sa découverte de l'Europe avait assez duré, lui avait coupé les vivres pour hâter son retour; il dut se résoudre à regagner la Perse.

Jeanne l'y rejoignit plus tard, avec son fils alors âgé de trois ans et demi (1923).

Mariage pour couvrir enfant déjà en route. Banan Mohsen était un intello Iranien d'une famille d'ambassadeur, qui était un familier de la librairie Féret et qui passait par là (vers 1919). Fille de bonne famille, elle s'est retrouvée enceinte et a dû, après avoir accouché de Yahya, le rejoindre en Iran où elle est morte peu de temps après la naissance du 3ème Yasdan.

AM33 Le Bouscat Mar 1920 n°157

Le deux octobre mil neuf cent vingt à trois heures du soir devant Nous Paul Fricau Adjoint au Maire du Bouscat, ont comparu publiquement en la Maison Commune :

Mohsen, sans profession, né à Téhéran (Perse) le dix octobre mil huit cent quatre vingt cinq, trente quatre ans, domicilié à Bordeaux, rue du Loup n°57, fils majeur de Benanos Saltaneh et de Monavar Khanour, sans profession, domiciliés à Téhéran, d'une part;

Et Marie Jeanne Féret, sans profession, née au Bouscat (Gironde) le vingt six septembre mil huit cent quatre vingt cinq, trente cinq ans, domiciliée au Bouscat, chemin de la Tremblède n°8, fille majeure de Jean Baptiste, Édouard Féret, décédé et de Mary Peytoureau, sans profession, domiciliée au Bouscat, veuve de André Coutarel depuis le huit juin mil neuf cent sept, d'autre part.

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé que, au nom de la loi, que Mohsen et Marie Jeanne Féret sont unis par le mariage.

Dont acte en présence de Henri Grenier de Cardenal, docteur en Médecine, domicilié à Bordeaux et de Henri Huni, agent maritime, domicilié à Caudéran, témoins majeurs.

Lecture faite, les époux et les témoins ont signé avec nous.

Le 23 mars 1921 naît son fils Jean. Marie est âgée de 35 ans.

Sa marraine est Mané (Clotilde Leiser).

Le vingt trois Mars mil neuf cent vingt un à onze heures du matin est Jean Marie Joseph du sexe masculin de Mohsen, sans profession, trente cinq ans et de Marie, Jeanne Féret, sans profession, son épouse, trente cinq ans, domiciliés chemin de la Tremblède n°8.

Dressé par Nous, le vingt cinq Mars mil neuf cent vingt un, à deux heures du soir, sur présentation de l'enfant et déclaration faite par Madame Brun, sage-femme, cinquante cinq ans, domiciliée au Bouscat, en l'absence du Père, en présence de Chéri Marchat, employé, domicilié au Bouscat et de Louis Caubet, employé, domicilié au Bouscat qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous Paul Fricau Adjoint au Maire du Bouscat, remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil.

Sa mère Marie meurt le 24 septembre 1922 à 16h, Marie est âgée de 36 ans.

AM33 Branne 1922 N°13

Le vingt quatre septembre mil neuf cent vingt deux à quatre heures du soir, Peytoureau Marie Anne, sans profession, née à Bordeaux le vingt cinq avril mil huit cent quarante neuf, fille de Antoine Guillaume Peytoureau et de Marie Leblanc, décédés, veuve de Féret Pierre Jean Baptiste Édouard est décédée en sa maison d'habitation à Branne, Grand'Rue.

Dressé le vingt quatre septembre mil neuf cent vingt deux à huit heures du soir, sur la déclaration de Pierre Léric trente neuf ans, instituteur public domicilié à Branne, voisin de la défunte et de Maurice Grain quarante deux ans, garde champêtre domicilié à Branne, voisin de la défunte, qui, lecture faite, ont signé avec Nous Philippe Dupuy, adjoint au Maire de Branne, officier de l'État civil par délégation.

Elle est inhumée le 27 septembre 1922 à Bordeaux (33000).
concession Féret ME BX La Chartreuse 14°série N°59 côté G
en 14° ligne.

Marie J. FÉRET dite Jeanne est décédée le jeudi 12 novembre 1931 à 1h, à l'âge de 46 ans, à Téhéran.

Jeanne mourut à Téhéran, le 12 novembre 1931 à 1 heure du matin à 46 ans, d'une pneumonie. Dans sa dernière lettre, datée du 27 octobre, elle déplore la perte de la Supérieure du couvent des Sœurs de la charité qui "vient de mourir en 9 jours d'une pneumonie.

Jeanne meurt peu de temps après la naissance de Yasdan. Il n'a que 3 ans.
Yasdan, Joseph et Jean partent à Bordeaux en 1932.

En 1940 tout le monde est en France à la Hage et est recueilli par Germaine Ricaud (Féret) la sœur de Jeanne à la Hage. L'argent ne passait plus pour les études à Tivoli de Yahya qui avait une gouvernante à Bordeaux.